



COMMISSION EUROPÉENNE  
Direction-générale de l'Éducation et de la culture

Apprentissage tout au long de la vie: Politiques d'éducation et de formation  
**Politique pour le multilinguisme**

Bruxelles, le 12 octobre 2005  
EAC.A.5/PB/dm D(2005)

## **DEUXIEME RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DU LABEL EUROPEEN POUR DES INITIATIVES INNOVANTES EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN 2002-2004**

### **INTRODUCTION**

Le présent rapport donne un aperçu de l'application du Label européen pour les initiatives innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues par la Commission européenne, les États membres, les pays de l'EEE et les pays associés au cours des années 2002-2004.

Ce rapport s'inscrit dans le prolongement du rapport rédigé en 2002 sur la période 1999-2001<sup>1</sup>, lorsque le Label européen n'était appliqué que dans les dix États membres de l'époque et les pays de l'EEE. Depuis 2002, le Label a été ouvert à tous les pays qui participent aux programmes Socrates et Leonardo da Vinci, c'est-à-dire les pays candidats à l'époque (aujourd'hui États membres), les pays de l'EEE, la Bulgarie et la Roumanie. Le nombre de pays participant est ainsi passé de 18 à 30.

Le rapport se concentre surtout sur de nouvelles particularités apparues au cours de la période concernée. C'est pour cette raison qu'une attention accrue est portée aux nouveaux pays participants. Comme pour les États membres qui participent déjà au Label, mention n'est faite de ces pays que lorsque les modalités et procédures ont subi de profonds changements; de plus amples informations les concernant peuvent être trouvées dans le premier rapport sur la mise en oeuvre du Label en 1999-2001.

La gestion du Label européen est décentralisée au niveau national. Les données fournies dans ce rapport reposent sur des rapports nationaux de suivi envoyés chaque année à la Commission et sur des descriptions de projets Label saisies dans la base de données Label par des pays participants. Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans le concours du groupe de travail Label qui réunit des représentants des institutions nationales appliquant le Label et des ministères nationaux compétents.

La Commission, qui coordonne et contrôle les campagnes Label nationales, a rédigé le présent rapport pour informer les pays participants et le public en général des principales réalisations et tendances des campagnes Label des trois dernières années. Le moment est particulièrement bien choisi parce que ce rapport donne un aperçu de la première année de mise en oeuvre du Label dans les nouveaux pays participants.

---

<sup>1</sup> *Rapport sur la mise en oeuvre du Label européen pour les initiatives innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues en 1999-2001* (SOC/COM/02/069 annexe 2) (CL/51/2002annexe 2)  
[http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/awareness/report\\_1999-2001\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/awareness/report_1999-2001_fr.pdf)

La structure du rapport suit chaque étape chronologique de la campagne Label et apporte des informations factuelles pour chaque pays et pour chaque année d'application. Le cas échéant, des données comparatives sont présentées dans un tableau à la fin de chaque chapitre.

## **QU'EST-CE QUE LE LABEL EUROPEEN?**

Le Label européen pour les initiatives innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues a été créé d'après les recommandations du Livre blanc de 1995 intitulé *Formation et enseignement* (Objectif 4: Méthodes innovantes pour l'apprentissage des langues). Il est destiné à mettre en évidence et à récompenser les initiatives d'innovation aux niveaux local et national au point de vue de l'enseignement et de l'apprentissage des langues en tant que meilleures pratiques pour être ensuite transmises au niveau européen. Le Label européen concerne chaque niveau de l'éducation et de la formation.

Chaque année (tous les deux ans pour quelques pays plus petits), un appel public à projets ("Campagne Label") est publié au niveau national pour décerner un "Label européen" aux projets courants qui démontrent de l'innovation dans la formation et l'enseignement de la langue. Les projets récompensés sont sélectionnés selon des critères communs convenus au niveau européen (par exemple, l'innovation, la transférabilité, la dimension européenne, la participation active des apprenants) et selon les priorités nationales. Concrètement, le Label européen est un certificat signé par le commissaire en charge de l'éducation et par le ministre compétent du pays participant, et est remis lors d'une cérémonie publique à laquelle prennent part la presse ainsi que les personnes qui peuvent plus tard propager l'action innovante. Les projets qui ont reçu le Label peuvent indiquer la mention du certificat, l'année de leur prix et le logo du Label dans leurs activités courantes.

## **INSTANCES NATIONALES DE MISE EN OEUVRE DU LABEL**

Depuis 2002, la Commission européenne a cofinancé les campagnes nationales Label par l'entremise de l'accord opérationnel des agences nationales Socrates ou Leonardo. Chaque pays désignait une agence nationale chef de file pour recevoir la subvention de la Commission<sup>2</sup>, ce qui a suscité quelques changements dans la gestion des campagnes Label dans les États membres de l'époque qui avaient déjà appliqué le Label au cours des années précédentes. Dans 5 pays (Danemark, Espagne, France, Irlande et Portugal), l'application du Label était l'affaire d'une agence nationale, alors que dans 7 autres pays ou régions (Autriche, Belgique francophone, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni), une agence nationale a été désignée comme chef de file, mais celle-ci a délégué l'application du Label à une autre organisation déjà chargée du Label. Enfin, dans 5 pays ou régions (Belgique néerlandophone, Belgique germanophone, Allemagne, Italie et Islande), une agence nationale s'employait déjà à appliquer le Label, seule ou en partenariat avec d'autres organisations, de sorte que rien de fondamental n'avait changé par rapport aux années précédentes.

---

<sup>2</sup> *Insertion des subventions au titre du Label européen dans le programme de travail des agences nationales Leonardo da Vinci et Socrates et ouverture du Label européen pour les initiatives innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues aux pays en pré-adhésion* (SOC/COM/01/081 et CL/39/2001)

Les pays candidats et associés à l'époque, qui ont commencé à appliquer le Label en 2002, ont tous choisi de confier l'application directement à une agence nationale. Dans 10 pays, il s'est agi de l'agence nationale Socrates (Chypre, la république tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie, Malte, la Pologne, la Roumanie, la Slovénie), tandis qu'en Bulgarie et en Slovaquie, c'est l'agence nationale Leonardo qui assume la direction, mais en étroite collaboration avec l'agence nationale Socrates. Par souci de simplification, dans la suite du document, les instances nationales appliquant le Label sont appelées "Agences nationales", qu'il s'agisse d'agences nationales ou d'institutions sous-traitantes.

*Tab.1. – Instances nationales de mise en oeuvre du Label<sup>3</sup>*

Pays	Années	Coordonnateur	Agence chef de file	Partenaires
A	2002-2004	Centre autrichien de compétence linguistique	SOC AN	Ministère autrichien de l'éducation, des sciences et de la culture
B de	2002	SOC AN		
B fr	2002	FOREM	SOC AN	Communauté Française, Bruxelles Formation
B fr	2003	Bruxelles formation	SOC AN	FOREM, Communauté française
B fr	2004	SOC AN		FOREM, Bruxelles Formation
B nl	2002-2004	SOC AN		
BG	2002-2004	LEO AN		
CY	2002-2004	SOC AN		
CZ	2002-2004	SOC AN		
D	2002 and 2004	LEO AN		Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF), politisch für das Europäische Sprachensiegel verantwortliches Ministerium; Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ), für Seniorenfragen zuständiges Ministerium;
D	2003	PAD (SOC AN)	LEO AN	Sekretariat der Kultusministerkonferenz der Länder in der Bundesrepublik Deutschland
DK	2002-2004	LEO/SOC AN	LEO AN	
E	2002-2004	SOC AN		
EE	2002-2004	SOC AN		Ministère de l'éducation et de la recherche
F	2002-2004	SOC AN		Le ministère de l'éducation nationale
FIN	2002-2004	National Board of Education	SOC AN	
HU	2002-2004	SOC AN		
I	2002-2004	LEO AN; Scuola Media Statale E. Majorana	LEO AN	Ministère du travail et des politiques sociales (MTPS), ministère de l'éducation, de l'université et de la recherche

<sup>3</sup> SOC AN: Agence nationale Socrates; LEO AN: Agence nationale Leonardo

Pays	Années	Coordonnateur	Agence chef de file	Partenaires
IRL	2002-2003	IRE- Institiúid Teangeolaíochta Eireann	SOC AN	
IRL	2004	SOC AN		
IS	2002-2004	SOC AN		Ministère de l'éducation, des sciences et de la culture
LT	2002-2004	Ministry of Education and Science	SOC AN	
LV	2002-2004	SOC AN		Ministère de l'éducation et des sciences
MT	2002-2004	SOC AN		
N	2002	Norwegian Board of Education	LEO AN	
NL	2002-2004	Nationaal Bureau Moderne Vreemde Talen	SOC AN	
P	2002-2004	SOC AN		
PL	2002-2004	SOC AN		Ministère de l'éducation nationale et des sports
RO	2002-2004	SOC AN		
S	2003-2004	Swedish National Agency for School Improvement	SOC AN	
SI	2002-2004	SOC AN		
SK	2002-2004	LEO AN		
UK	2002-2004	CILT, the National Centre for Languages	SOC AN	Mary Glasgow Languages Trust

## 1. LES CAMPAGNES LABEL

### Répétition des campagnes Label

La majorité des pays qui ont participé en 1999-2001 continuent à mener chaque année une campagne Label et à lancer un appel à projets. Quelques pays de petite et moyenne taille (Belgique néerlandophone, Belgique germanophone, Danemark, Irlande, Islande et Norvège) ont décidé d'organiser des appels bisannuels. Le Luxembourg et la Grèce n'ont plus mené de campagne Label après 1998. Le Liechtenstein n'a pas encore appliqué le Label à ce jour. Les nouveaux États membres, à l'exception de Chypre et de Malte, ont organisé une campagne Label chaque année.

### Les procédures de sélection et le jury

Selon le Guide européen, le Label doit être attribué par la voie d'un appel à projets ouvert. Tous les pays participant ont organisé de tels appels ouverts et les ont publiés au Journal officiel, dans les quotidiens nationaux, sur des sites web officiels et au moyen de circulaires aux établissements d'enseignement.

L'appel restait ouvert entre 2 à 6 mois au cours du printemps et de l'été, certains pays effectuant déjà la sélection avant l'été, d'autres clôturant la procédure de sélection en automne. Certains pays effectuaient la sélection en deux étapes avec un mécanisme de liste restreinte, la première étape s'opérant parfois au niveau régional (Allemagne, France, Italie et Pologne). Dans d'autres pays, le jury dresse la liste restreinte (Belgique néerlandophone, Chypre, la république tchèque, l'Estonie, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, les Pays-Bas, la Slovaquie et le Royaume-Uni), et découvre les projets (en rendant visite aux institutions concernées, ou en les invitant à présenter les projets) avant de prendre la décision finale. Dans certains pays (Belgique néerlandophone, Pays-Bas), tous les candidats ont été invités à la cérémonie Label au cours de laquelle les récompenses ont été remises.

Comme par le passé, les jurys Label étaient composés de 10 personnes en moyenne, et d'un membre étranger au moins (un expert linguistique, un membre d'un centre culturel étranger ou d'ambassades ou un membre du jury Label d'un autre pays). Les membres nationaux du jury étaient répartis dans les catégories suivantes: représentants des ministères concernés (ministères de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi et des affaires sociales); représentants d'organismes gérant le Label; enseignants/formateurs/inspecteurs d'écoles, de centres de formation des adultes et d'universités; délégués de syndicats et d'associations d'enseignants de langues, partenaires sociaux, représentants de l'économie, autorités régionales.

### **La campagne d'information**

Les instances nationales ont utilisé une grande variété d'instruments et de canaux pour diffuser des informations sur la campagne autour du Label. Selon la convention conclue au niveau européen dans le but d'instaurer une base d'information commune, chaque pays disposait de produits imprimés (brochures, fascicules, affiches) et des pages web. Dans la plupart des pays, il était possible de poser une candidature en ligne par l'entremise du site web de l'agence nationale compétente.

Habituellement, le matériel d'information se composait aussi de descriptions de projets récompensés par le Label au cours de l'année précédente afin de donner et de diffuser des exemples de bonnes pratiques. Des produits imprimés ont été diffusés par la poste ou par courrier électronique à des organisations dont la candidature était admissible, des circulaires ont été envoyées à des réseaux d'écoles et à des autorités régionales/locales, et distribuées au cours de séminaires, de conférences, de foires et de cours de formation linguistiques à l'attention des professeurs de langues. Certains pays ont aussi profité de séminaires d'information consacrés à d'autres actions Socrates ou Leonardo pour promouvoir le Label européen. La promotion de la campagne pour le Label européen a aussi été assurée par la presse sous la forme d'annonces publicitaires et d'articles dans la presse nationale et locale et à la télévision, d'articles dans les journaux et les magazines et revues d'informatique à destination des écoles, des établissements d'éducation professionnelle et de formation des adultes, des partenaires sociaux et des professeurs de langues.

Étant donné la nature de la campagne pour le Label, tous les niveaux d'intégration et de formation professionnelle ont été pris en compte. Les agences nationales ont donc été contraintes à consentir un effort particulier pour toucher des publics aussi différents. En fin de compte, considérant les secteurs éducatifs des projets récompensés par le Label (voir le chapitre 6.3), la campagne d'information semble avoir porté ses fruits dans la plupart des pays.

## 2. LES PRIORITÉS EUROPÉENNES

C'est encore le "Guide de mise en oeuvre à partir de janvier 2001"<sup>4</sup> qui fixe les principes généraux de la mise en oeuvre du Label, même si des priorités européennes ont été ajoutées depuis 2003.

Le premier rapport 1999-2001 concluait en réclamant que soient définies chaque année des priorités européennes communes afin de mieux synchroniser la campagne pour le Label et les thèmes stratégiques pour les décideurs aux niveaux européen et national.

Poussé par les mêmes raisons, le plan d'action 2004-2006 "Promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique"<sup>5</sup> recommandait de recentrer le Label européen, qui se révélait un succès, "en se servant de priorités européennes annuelles ciblées pour se polariser sur les bonnes pratiques". Le groupe de travail Label examine chaque année les priorités européennes annuelles et en informe ensuite les comités Socrates et Leonardo. Les pays participant peuvent, s'ils le souhaitent, affiner encore les priorités européennes en sélectionnant des secteurs ou des thèmes spécifiques.

La définition de priorités européennes a conduit à la sélection chaque année de projets plus homogènes, ce qui facilite leur diffusion. La qualité de la contribution du Label aux discussions des États membres dans le contexte du processus d'éducation et de formation 2010 et des conférences nationales et européennes s'en est trouvée améliorée.

### Les priorités de l'UE pour 2003

Les deux priorités retenues pour 2003 portaient essentiellement sur des aspects généraux déterminants dans la promotion des langues: 1. *Un environnement favorable aux langues* et 2. *Des activités de sensibilisation à l'apprentissage des langues*.

La note fixant les priorités explique ces deux thèmes comme suit:<sup>6</sup>

**"1. Un environnement favorable aux langues.** La diversité naturelle de l'environnement linguistique de l'Europe n'est souvent ni exprimée ni entendue. Le Label européen devrait être décerné à des projets qui réussissent à exploiter les nombreuses possibilités existantes pour accroître la visibilité et l'audibilité d'autres langues et cultures dans la vie des citoyens, contribuant ainsi à améliorer la sensibilisation linguistique et l'apprentissage des langues (par exemple, des activités linguistiques en coopération avec des résidents multilingues, des étrangers et des migrants, le jumelage de villes, etc.)

---

<sup>4</sup> *Label européen pour les initiatives innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues – Guide de mise en oeuvre à partir de janvier 2001* (CL/40/2000) (SOC/COM/00/035) Rév. 2002 (élargissement des pays participants)

<sup>5</sup> *Promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique. Plan d'action 2004-2006 de la Commission européenne.* Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Comité des régions, du 24/07/2003 (COM (2003) 449 final). Accessible à l'adresse: [http://europa.eu.int/comm/education/doc/official/keydoc/actlang/act\\_lang\\_en.pdf](http://europa.eu.int/comm/education/doc/official/keydoc/actlang/act_lang_en.pdf)

<sup>6</sup> *Priorités européennes pour la campagne pour le Label 2003* (SOC/COM/ 02/069 annexe 1, CL /51 /2002 annexe 1)

**2. Activités de sensibilisation à l'apprentissage des langues.** Un européen sur quatre pense qu'il est trop onéreux d'apprendre une langue ou croit "ne pas être bon en langues" (Source: Eurobaromètre 54 "Les Européennes et les langues" 2001: [http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/eurobarometer54\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/eurobarometer54_en.html)). Pour de nombreuses personnes qui ont déjà quitté le système éducatif, l'apprentissage d'une langue est entouré de connotations négatives. Elles n'en perçoivent pas l'importance dans leur quotidien ou n'entrevoient pas les possibilités qui peuvent s'offrir à elles. Le Label européen devrait être décerné aux initiatives courantes destinées à sensibiliser les citoyens aux avantages liés à l'apprentissage des langues et à donner une chance aux citoyens d'apprendre une langue de manière autonome.

Les pays participant pourraient renforcer le poids de leurs campagnes nationales pour le Label en ciblant celles-ci sur des secteurs éducatifs ou professionnels (par exemple, un environnement favorable aux langues pour l'éducation des adultes, des activités de sensibilisation à l'apprentissage tout au long de la vie, etc.)."

### **La priorité de l'UE pour 2004**

Pour 2004, une seule priorité a été retenue, axée sur un secteur d'approche souvent très difficile: *Éducation linguistique des adultes dans le contexte de l'éducation des adultes et/ou de la formation professionnelle continue.*

La note fixant la priorité<sup>7</sup> expliquait que "si l'apprentissage des langues dans la vie des adultes n'est pas une démarche rare, les meilleures pratiques dans ce domaine sont moins connues que celles utilisables dans d'autres étapes de la vie. La raison principale en est que l'apprentissage des langues chez les adultes est l'affaire d'un large éventail d'acteurs (formation continue, établissements informels d'éducation des adultes, enseignement à distance, apprentissage non officiel en associations ...) et qu'elle est souvent dispensée de manière décentralisée et par des réseaux lâches. Cette priorité devrait aider à sensibiliser aux bonnes pratiques en la matière et encourager les acteurs locaux, régionaux et nationaux à en faire davantage pour inciter les adultes à apprendre des langues. Elle devrait compléter l'action des États membres aux fins de la fixation d'objectifs et conduire à une meilleure mise en réseau aux niveaux national et européen de projets novateurs au regard de l'éducation linguistique des adultes. Les pays participant pourraient focaliser davantage leurs campagnes nationales pour le Label en ciblant sur des thèmes spécifiques utiles pour les adultes (par exemple, diversifier les langues proposées aux apprenants adultes, mettre à leur disposition des modalités d'apprentissage flexibles ou à distance, motiver les adultes à apprendre des langues...)"

### **3. PRIORITÉS NATIONALES**

Chaque pays pouvait décider librement d'ajouter des priorités nationales aux critères européens communs susmentionnés, et la plupart des pays appliquant déjà le Label l'ont fait (Belgique francophone, Belgique néerlandophone, Chypre, république tchèque, Allemagne, Espagne, France, Finlande, Hongrie, Italie, Irlande, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Pologne et Royaume-Uni), tandis que quelques autres parmi les nouveaux

---

<sup>7</sup> *La priorité européenne pour la campagne Label 2004*

participants ont préféré laisser l'appel aussi ouvert que possible afin de toucher un public plus vaste.

Certains pays ont choisi des priorités nationales qui circonscrivent davantage les priorités européennes en mettant l'accent sur des langues précises (le français en Norvège, le polonais en deuxième langue en Pologne, les langues des pays voisins en Hongrie, les langues moins utilisées et parlées à Malte), des groupes cibles spécifiques (personnes défavorisées en Autriche, apprentissage des langues pour les personnes âgées en Allemagne) ou sur des thèmes (transparence des qualifications, autonomie des apprenants et les langues à des fins précises en Autriche, motivation des élèves à l'apprentissage des langues en Finlande, promotion des compétences de communication en Hongrie).

Dans d'autres pays, de nouvelles priorités ont été ajoutées aux priorités européennes. Les plus courantes ont été: apprentissage des langues tout au long de la vie (Autriche, Belgique francophone, Belgique néerlandophone, République tchèque, Danemark, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Lituanie, Portugal et Royaume-Uni), apprentissage précoce des langues (Belgique francophone, France, Allemagne, Italie, Irlande, Malte, Portugal et Royaume-Uni) et apprentissage des langues orienté vers une profession (Autriche, Allemagne, Lituanie, Hongrie).

#### **Nombre de candidatures reçues, nombre de labels décernés**

La situation reste stable dans les pays appliquant déjà le Label, tandis que les nouveaux pays participant témoignent d'un intérêt considérable et affichent un taux de participation non négligeable (en termes de candidatures reçues). Dans l'ensemble, 1 projet sur 5 candidatures a été récompensé. Au total, 484 labels ont été décernés entre 2002 et 2004.

*Tab.2. – Nombre de candidatures reçues et de labels décernés*

	2002		2003		2004	
	Candidatures reçues	Labels décernés	Candidatures reçues	Labels décernés	Candidatures reçues	Labels décernés
<b>A</b>	100	16	68	13	47	8
<b>B ge</b>						
<b>B fr</b>	17	8	30	5	26	4
<b>B nl</b>					18	3
<b>BG</b>	3	1	7	3	2	1
<b>CY</b>			10	4	17	3
<b>CZ</b>	14	6	29	6	15	7
<b>D</b>	26	7	73	15	91	10
<b>DK</b>	7	5	5	2	9	3
<b>E</b>	26	4	34	6	24	6
<b>EE</b>	8	5	18	5	5	3
<b>EL</b>						
<b>F</b>		12	52	15	43	12
<b>FIN</b>	13	1	25	4	14	2
<b>HU</b>	16	4	15	4	9	2
<b>I</b>	123	22	127	23	158	28
<b>IRL</b>	11	5	15	7	6	1
<b>IS</b>	2	0	2	1	4	1

	2002		2003		2004	
	Candidatures reçues	Labels décernés	Candidatures reçues	Labels décernés	Candidatures reçues	Labels décernés
<b>LI</b>						
<b>LT</b>	29	5	24	5	11	4
<b>LUX</b>						
<b>LV</b>	26	6	18	3	3	0
<b>MT</b>		1	6	1	2	1
<b>N</b>						
<b>NL</b>	21	6	20	5	18	4
<b>P</b>	6	2	7	2	6	2
<b>PL</b>	33	14	53	20	83	22
<b>RO</b>	34	7	28	8	37	7
<b>S</b>	40	6	37	2		
<b>SI</b>	25	4	9	2	7	3
<b>SK</b>	4	1	13	5	6	2
<b>UK</b>	79	12	83	15	100	17
<b>Total</b>	<b>663</b>	<b>160</b>	<b>808</b>	<b>181</b>	<b>761</b>	<b>156</b>

### La cérémonie Label et les prix nationaux supplémentaires

Comme il est stipulé dans le guide, la campagne menée autour du Label peut couvrir une année civile ou académique, mais la cérémonie Label doit avoir lieu entre septembre et novembre, afin d'aligner tous les pays participants et de revoir des données comparables au même moment. Hormis la Roumanie et l'Espagne, tous les pays participants ont décerné les Labels lors d'une cérémonie publique qui s'est tenue entre septembre et décembre de l'année de l'appel. Quelques pays (France, Malte et Portugal) ont aligné leur calendrier au cours de la période prise en considération.

La cérémonie Label est un événement destiné à célébrer les langues et les acquisitions linguistiques. Il est très heureux qu'un tiers des pays participants (Chypre, république tchèque, Danemark, Irlande, Islande, Lettonie, Pologne, Slovénie et Royaume-Uni) aient organisé cette cérémonie le 26 septembre, Journée européenne des langues. D'autres pays ont tenu la cérémonie au cours de conférences de professeurs de langues (Estonie, Pays-Bas), à l'occasion d'événements européens pour faire connaître un projet (Slovaquie), lors de la foire aux langues EXPO LINGUA ou en marge de réunions plénières des ministres de l'éducation (Allemagne) et durant la Semaine de l'éducation des adultes (Lituanie).

Un pays sur deux (Autriche, Allemagne, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Slovénie, Royaume-Uni) a décidé aussi de décerner un prix en espèces aux projets récompensés, tandis que d'autres pays ont remis aux projets récompensés des dictionnaires, du matériel didactique, des bons à valoir sur des livres ou des billets de voyage (république tchèque, Allemagne, Danemark, Estonie, Italie, Malte et Slovaquie). Ces prix supplémentaires sont facultatifs et ne relèvent pas de la subvention européenne. Habituellement, ces prix sont offerts par les ministères compétents ou par d'autres sources de parrainage (publicitaires, groupements éducatifs, ambassades et centres culturels).

## Secteurs d'éducation des projets récompensés

Bien que le Label européen ait toujours été ouvert à tous les niveaux de l'éducation et de la formation professionnelle, au cours de la période précédente 1999-2001 plus de la moitié des projets récompensés provenaient d'établissements d'enseignement secondaire. La situation est aujourd'hui beaucoup plus équilibrée, grâce aux priorités européennes qui ont encouragé la participation d'institutions d'éducation des adultes et de formation professionnelle, et d'autres acteurs non officiels, et grâce aussi aux efforts des agences nationales pour promouvoir le Label européen dans les différents secteurs de l'éducation. En 2002-2004, les établissements qui se démarquaient étaient toujours ceux du cycle secondaire (c'est le niveau d'enseignement où l'apprentissage des langues est le plus répandu), mais ils ne représentaient que 31% seulement du total. La participation d'écoles primaires et pré-primaires, qui était déjà élevée, reste stable (24%); la participation de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, en revanche, monte à 21% (taux en 1999-2001: 15%). Un autre fait intéressant est l'augmentation de la participation des universités (de 2% à 8%), grâce en particulier aux nouveaux États membres, tandis que le taux de participation des centres de formation d'enseignants reste faible. Étant donné le rôle essentiel des enseignants dans l'amélioration de la qualité des structures linguistiques, il peut être utile de fixer une future priorité européenne au regard des pratiques de formation des enseignants. D'autres établissements d'éducation non formels ont été récompensés: par exemple, le Label a été décerné en Allemagne, à une station de radio, à une bibliothèque et à une fondation pour le renforcement des relations entre la France et l'Allemagne.

Tab.3. – Établissements impliqués dans les projets ayant reçu le Label entre 2002 et 2004 par secteur d'éducation

	Pré- primaire	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle initiale	Éducation tertiaire	Universiité	Formation des enseignants	Formation professionnelle continue	Éducation des adultes
<b>A</b>	3	9	11	4	1	4	2	2	16
<b>B</b>	4	7	4	1	4				7
<b>BG</b>			3				1	1	2
<b>CY</b>			2						
<b>CZ</b>		3	11		1	5	1		7
<b>D</b>	5	11	3	3			7	5	15
<b>DK</b>	2	6	6		1				3
<b>E</b>	2	6	9	1		1	1		1
<b>EE</b>		5	5				1		1
<b>F</b>		5	15	7	1	4	2	1	1
<b>FIN</b>			5						4
<b>HU</b>		3	7	2		2	1	1	
<b>I</b>	6	21	36	15	1	3		17	9
<b>IRL</b>		1	1			1	3		3
<b>IS</b>		1	1						
<b>LT</b>			4	5		5	1		5
<b>LV</b>			3	2		1	2		2
<b>MT</b>		2	3						
<b>NL</b>		2	8	1	2				1
<b>P</b>		3	3						1
<b>PL</b>	5	14	10	3	5	12	14	4	11
<b>RO</b>		7	20	1	2	2	2		3

	Pré- primaire	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle initiale	Éducation tertiaire	Universiité	Formation des enseignants	Formation professionnelle continue	Éducation des adultes
<b>S</b>	2	7	5			2	1	1	2
<b>SI</b>		3	1			3	2	1	1
<b>SK</b>	2	3	3			2	2	1	3
<b>UK</b>	1	11	30	1		4	1	4	5
<b>Tot</b>	<b>32</b>	<b>130</b>	<b>209</b>	<b>46</b>	<b>18</b>	<b>51</b>	<b>44</b>	<b>38</b>	<b>103</b>

### Langues ciblées des projets récompensés

L'un des objectifs de la politique européenne en matière linguistique et du Label européen est la promotion de la diversité linguistique. Un examen des langues ciblées par les projets récompensés montre que le Label a pleinement servi cet objectif. L'éventail des langues ciblées est très vaste. Cela ressort encore avec plus d'évidence en comparaison du nombre relativement restreint de langues proposées dans les programmes scolaires. L'anglais est offert dans près d'un quart des projets, suivi du français et de l'allemand (environ 15% des projets chacune); viennent ensuite l'espagnol et l'italien (6% chacune). Mais dans l'ensemble, presque un projet sur quatre porte sur des langues moins utilisées et enseignées. Parmi celles-ci, les langues des pays voisins ou celles des communautés d'immigrants dans le pays sont majoritaires. Les partenariats Comenius génèrent des combinaisons de langues et de pays moins évidentes. En outre, 10% d'autres projets s'intéressent à d'autres langues non officielles, dont les langues de pays voisins de l'Union européenne (russe, turc, croate, arabe, bosnien, serbe, ukrainien, albanais), les langues régionales comme le romani, le sorbien et le catalan et d'autres langues extra-européennes (chinois, japonais, kurde, bengali, etc.). La langue des signes est aussi bien représentée. Les projets récompensés sont de bons exemples de promotion de la diversité linguistique au niveau local dans le but de créer un environnement favorable aux langues.

Tab.4. – Langues officielles ciblées par les projets recevant le Label, par pays

	A	B	B G	C Y	C Y	D	D K	E	E E	F	F I N	H U	I	I R L	IS	L T	L V	M T	N	N L	P	PL	R O	S	SI	S K	U K	Tot	
<b>EN</b>	21	7	4	2	11	2	6	7	10	8	16	7	7	52	1	1	13	6	1	7	4	37	15	11	4	6	1	<b>267</b>	
<b>FR</b>	9	8			11		11	4	4	1	19	3	4	18	2		5	4	1	7	1	18	12	7	4	3	31	<b>187</b>	
<b>DE</b>	22	3	2		11		17	6	2	3	11	4	5	14	3		6	6		10	1	19	5	5	2	2	17	<b>176</b>	
<b>Oth</b>	37		1		1		3		1	2	2	3	1	3	1		3	3			1		7	5	9	1	1	31	<b>116</b>
<b>ES</b>	7	3			2		2	1	6		10	2		13	2		1	2		2		4	5	6	1	1	18	<b>88</b>	
<b>IT</b>	9	1			3		1	1	4		6	4	2	15	2		1	2				3	5	2	2	1	11	<b>75</b>	
<b>PL</b>	3		1		1		3				1			2			4	1				8	1	1	1		2	<b>29</b>	
<b>SV</b>	2				2		1	1	1	2		5				1	1	1			1			6	2		1	<b>27</b>	
<b>NL</b>	1	10			2		2	1			1									3		1	1		1		1	<b>24</b>	
<b>LT</b>	1						3		1				1			10	1					1	1					<b>19</b>	
<b>RO</b>	2		1								1		2			2							11					<b>19</b>	
<b>CZ</b>	4				6		2				1											1				1	1	<b>16</b>	
<b>SL</b>	6						1		1		1														7			<b>16</b>	
<b>HU</b>	6						1				1		1			1	1					1	1	1	1			<b>15</b>	
<b>PT</b>		1					1				4		1			2	1				1		1	1			2	<b>15</b>	
<b>SK</b>	5				1		1									1						1			1	3		<b>13</b>	
<b>DA</b>	1	1					1	3			1		1		1	1	1										1	<b>12</b>	
<b>EL</b>	1				2		2		1		1			1									1				3	<b>12</b>	
<b>EE</b>	1		1				1			5						2	1											<b>11</b>	
<b>FI</b>	1				1		1		1							3						1		1	1			<b>10</b>	
<b>NO</b>	1						1						1		1		3						1	1	1			<b>10</b>	

	A	B	B G	C Y	CZ	C Y	D	D K	E	E E	F	F I N	H U	I	I R L	IS	L T	L V	M T	N	N L	P	PL	R O	S	SI	S K	U K	Tot
GA							1								3		1							1				3	9
LV	1		1	1			1									1	3												8
BG			1	1			1				1						1						1						6
MT							1											1						1					3
IS				1			1																						2
LU							1																						1

Tab.5. – Autres langues ciblées par les projets recevant le Label (étails de la colonne “Autres” du Tab.4)

Russe	24	Bosnien	3	Gujarati	1
Turc	12	Kurde	3	Hindi	1
Croate	8	Serbe	3	Mirpuri	1
Latin	7	Sorbien	2	Punjabi	1
Langue des signes	7	Ukrainien	2	Puschto	1
Arabe	6	Albanais	1	Serbo-Croate	1
Chinois	6	Bengali	1	Somali	1
Romani	5	Catalan	1	Urdu	1
Japonais	4	Farsi	1	Vietnamien	1

### Contenu et éléments méthodologiques des projets récompensés

Comme dans le rapport précédent sur la période 1999-2001, les thèmes principaux des projets récompensés ont été regroupés en fonction de thèmes communs de la politique linguistique aux niveaux européen et national, de manière à fournir des résultats comparables (voir tab. 6 et 7). Les activités destinées à accroître la sensibilisation interculturelle aux langues apprises restent les plus représentées dans les projets récompensés. C’est une bonne chose compte tenu de l’importance que la politique européenne en matière linguistique accorde à l’apprentissage des langues comme étant la clef qui permet de comprendre d’autres cultures. Il est aussi permis d’y voir un signe du succès rencontré par les activités autour du Label dans la promotion d’activités de sensibilisation à la portée des citoyens. Les projets visant à améliorer la qualité des dispositions en matière de langues sont mieux représentés qu’auparavant (12% contre 9%), ce qui témoigne du regain d’attention apporté à cet aspect aux niveaux national et européen. Sous l’effet sans doute des priorités européennes, l’apprentissage des langues orienté vers une profession (ALOP) se comporte mieux que dans la période précédente (de 7% à 12%). Pour le reste, tous les éléments clés de la politique/méthodologie linguistique sont présents, ce qui confirme la richesse novatrice des projets récompensés. Il est intéressant de ventiler les thèmes par secteur éducatif pour montrer comment des thèmes, comme l’apprentissage intégrant des langues et des contenus (CLIL) ou l’apprentissage des langues à l’aide de la technologie (TELL), sont répandus à tous les niveaux d’éducation.

Tab.6. – Sujets principaux et méthodologies des projets récompensés par le Label et classés par pays<sup>8</sup>

	A	B	B	C	C	D	D	E	E	F	F	H	I	I	I	L	L	L	M	N	P	P	R	S	S	S	U	Tot				
	A	B	G	Y	Z	D	K	E	E	F	I	N	H	U	I	R	L	S	T	V	M	N	L	P	L	R	O	S	I	K	K	Tot
Sensibilisation interculturelle (toute langue)	5	7	2	2	6	3	9	1	6	0	2	4	25	2		6	3	1	1	4	5	3	3	5	6	16	<b>167</b>					
Amélioration de la qualité de l’enseignement/l’apprentissage des langues	13		2		1	0	3	4		5	7	2	2	10	2	1	4	3	1	3	2	4	2	5	2	4	17	<b>138</b>				
ALOP – Apprentissage des langues à orientation professionnelle	6	2	1		6	6	1			8		3	18			3	1				5	3	1		2	10	<b>76</b>					
Enseignement d’une seconde langue	2	3				6	2	1				1	41	3					1		2	2	5	1		4	<b>74</b>					
TELL – Apprentissage des langues à l’aide de la technologie	4	3	1	2	1	3	3			1	0		1	12	2		3				1	0	2	1	2	1	9	<b>74</b>				
Apprentissage des langues tout au long de la vie	10	2	1		5	1			1	4	4		4	2		5	1				1	3	1	3	3	2	8	<b>71</b>				
EMILE – Enseignement d’une matière par l’intégration d’une langue étrangère	2	3	1			5		6	3	3		6	12	2		9	2		7		4		2	1	1	2	<b>71</b>					
Enseignement informel des langues	1	3			5	1			5	8	1		12	1	1	3	2	3			7	5	2	1	1	6	<b>68</b>					
Apprentissage précoce des langues	7	5			1	5	2	1				1	10	1					2		6		3		2	8	<b>64</b>					
Échanges (virtuels, physiques)	1	4			4	8	3	3	1	6		2	6			2	1		1	1	3	5	1	3	1	6	<b>62</b>					
Compréhension multilingue				2	4				3	1			21						2			2	8	1			<b>44</b>					
Diversification de l’offre linguistique	9		1		1	3			1	3	3		3			2	1					1			1	6	<b>35</b>					
Langues pour la mobilité	1	2			2	1	1	1	5	3			4						1		5	1			1	5	<b>33</b>					
Jeux didactiques		2			4	4	5	1		2			4	1			1				1	1		1		1	4	<b>32</b>				
Exclusion sociale – apprenants défavorisés	5	1			1	4		2		2	1	2	2			1						2	1	1		5	<b>30</b>					
Sensibilisations culturelle aux langues régionales /minoritaires	9	1	1		3	2		1					1	1							1	1				7	<b>28</b>					
AOD – Apprentissage ouvert et à distance			1					2		4	3	1	7	1		3					1	1				2	<b>26</b>					
Acquisition de compétences langagières partielles		1			2			2		4			2	2							2	4					<b>19</b>					
Handicaps et apprentissage des langues	5	1	1					2			1		1								1	1		2		2	<b>17</b>					

<sup>8</sup> Pour chaque projet, jusqu’à trois sujets différents sont répertoriés

Sensibilisation culturelle aux langues migrantes	4	1			4	1					2								1	1		1	<b>15</b>
--	---	---	--	--	---	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	---	---	--	---	-----------

Tab.7. – Sujets principaux et méthodologies des projets récompensés par le Label, par secteur d'éducation

### Préscolaire

Apprentissage précoce des langues	25
Apprentissage informel des langues	8
Échanges (virtuels, physiques)	5
Enseignement d'une deuxième langue	4
Sensibilisation interculturelle (toute langue)	4
Jeux didactiques	3
Apprentissage des langues tout au long de la vie	2
Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	1
EMILE – Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère	1
Diversification de l'offre linguistique	1
Sensibilisation culturelle aux langues migrantes	1
Sensibilisation culturelle aux langues régionales/minoritaires	1

### Primaire

Apprentissage précoce des langues	51
Sensibilisation interculturelle (toute langue)	41
Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	30
Apprentissage informel des langues	24
Jeux didactiques	18
Échanges (virtuels, physiques)	16
Enseignement d'une deuxième langue	14
EMILE – Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère	12

TELL – Apprentissage des langues à l'aide de la technologie	11
Compréhension multilingue	10
Diversification de l'offre linguistique	9
Exclusion sociale - apprenants défavorisés	6
Sensibilisation culturelle aux langues migrantes	4
Handicaps et apprentissage des langues	3
Acquisition de compétences linguistiques partielles	3
Langues pour la mobilité	3
Sensibilisations culturelle aux langues régionales /minoritaires	3
Apprentissage des langues tout au long de la vie	1
AOD - Apprentissage ouvert et à distance	1

### Secondaire

Sensibilisation interculturelle (toute langue)	78
Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	55
Échanges (virtuels, physiques)	42
Enseignement d'une deuxième langue	38
EMILE – Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère	37
TELL – Apprentissage des langues à l'aide de la technologie	34
Apprentissage informel des langues	31
ALOP – Apprentissage des langues à orientation professionnelle	24
Compréhension multilingue	21
Diversification de l'offre linguistique	15
Langues pour la mobilité	13
Sensibilisation culturelle aux langues régionales/minoritaires	13
Jeux didactiques	12

Apprentissage des langues tout au long de la vie	11
Apprentissage précoce des langues	11
Exclusion sociale- apprenants défavorisés	11
AOD - Apprentissage ouvert et à distance	11
Acquisition de compétences linguistiques partielles	8
Handicaps et apprentissage des langues	7
Sensibilisation culturelle aux langues migrantes	5

### Formation professionnelle initiale

ALOP – Apprentissage des langues à orientation professionnelle	23
EMILE – Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère	14
Sensibilisation interculturelle (toute langue)	10
Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	6
Enseignement d'une deuxième langue	6
Apprentissage informel des langues	6
AOD - Apprentissage ouvert et à distance	6
TELL – Apprentissage des langues à l'aide de la technologie	6
Acquisition de compétences linguistiques partielles	3
Apprentissage des langues tout au long de la vie	3
Échanges (virtuels, physiques)	3
Langues pour la mobilité	3
Compréhension multilingue	1
Diversification de l'offre linguistique	1
Exclusion sociale- apprenants défavorisés	1
Jeux didactiques	1
Sensibilisation culturelle aux langues migrantes	1

### Tertiaire

Sensibilisation interculturelle (toute langue)	6
Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	3
Échanges (virtuels, physiques)	3
Apprentissage informel des langues	3
TELL – Apprentissage des langues à l'aide de la technologie	3
ALOP – Apprentissage des langues à orientation professionnelle	3
Acquisition de compétences linguistiques partielles	1
Apprentissage des langues tout au long de la vie	1
Apprentissage précoce des langues	1
EMILE – Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère	1
Compréhension multilingue	1
Diversification de l'offre linguistique	1
Langues pour la mobilité	1

### Université

Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	22
Sensibilisation interculturelle (toute langue)	14
TELL – Apprentissage des langues à l'aide de la technologie	12
ALOP – Apprentissage des langues à orientation professionnelle	10
EMILE – Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère	8
AOD - Apprentissage ouvert et à distance	7
Diversification de l'offre linguistique	6
Apprentissage des langues tout au long de la vie	4
Compréhension multilingue	3
Enseignement d'une deuxième langue	3

Langues pour la mobilité	2
Handicaps et apprentissage des langues	1
Acquisition de compétences linguistiques partielles	1
Échanges (virtuels, physiques)	1
Apprentissage informel des langues	1
Exclusion sociale- apprenants défavorisés	1
Sensibilisation culturelle aux langues migrantes	1

### Formation des enseignants

Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	18
Apprentissage précoce des langues	7
Échanges (virtuels, physiques)	7
TELL – Apprentissage des langues à l'aide de la technologie	6
Sensibilisation interculturelle (toute langue)	5
EMILE – Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère	4
Enseignement d'une deuxième langue	3
Sensibilisation culturelle aux langues régionales/minoritaires	3
Handicaps et apprentissage des langues	1
Acquisition de compétences linguistiques partielles	1
Apprentissage des langues tout au long de la vie	1
Compréhension multilingue	1
Diversification de l'offre linguistique	1
Apprentissage informel des langues	1
Exclusion sociale- apprenants défavorisés	1
Jeux didactiques	1
Langues pour la mobilité	1
AOD - Apprentissage ouvert et à distance	1
ALOP – Apprentissage des langues à orientation	1

professionnelle		
-----------------	--	--

### Formation professionnelle continue

ALOP – Apprentissage des langues à orientation professionnelle	20
Sensibilisation interculturelle (toute langue)	15
Apprentissage des langues tout au long de la vie	10
Enseignement d'une deuxième langue	7
TELL – Apprentissage des langues à l'aide de la technologie	6
EMILE – Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère	3
AOD - Apprentissage ouvert et à distance	3
Handicaps et apprentissage des langues	2
Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	2
Acquisition de compétences linguistiques partielles	1
Compréhension multilingue	1
Diversification de l'offre linguistique	1
Échanges (virtuels, physiques)	1
Apprentissage informel des langues	1
Exclusion sociale- apprenants défavorisés	1
Jeux didactiques	1
Langues pour la mobilité	1
Sensibilisation culturelle aux langues migrantes	1

### Éducation des adultes

Apprentissage des langues tout au long de la vie	44
Sensibilisation interculturelle (toute langue)	25
Amélioration de la qualité dans l'enseignement/l'apprentissage des langues	19
Enseignement d'une deuxième langue	18
TELL – Apprentissage des langues à l'aide de la	14

technologie	
ALOP – Apprentissage des langues à orientation professionnelle	14
Exclusion sociale- apprenants défavorisés	12
Sensibilisation culturelle aux langues régionales/minoritaires	10
Apprentissage informel des langues	8
Handicaps et apprentissage des langues	6
EMILE – Enseignement d’une matière par l’intégration d’une langue étrangère	6
AOD - Apprentissage ouvert et à distance	6
Sensibilisation culturelle aux langues migrantes	6
Diversification de l’offre linguistique	4
Acquisition de compétences linguistiques partielles	3
Compréhension multilingue	3
Échanges (virtuels, physiques)	3
Jeux didactiques	3
Langues pour la mobilité	3
Apprentissage précoce des langues	1

#### **4. ÉVALUATION ET SUIVI**

Dans la plupart des pays (Autriche, république tchèque, Allemagne, Espagne, Estonie, Islande, Hongrie, Lituanie, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Suède, Slovaquie et Royaume-Uni), le jury examine chaque année les résultats de la campagne en cours et la manière d'améliorer les procédures et de mieux cibler l'information fournie. Cet examen se déroule à l'occasion d'un séminaire d'évaluation ou d'une réunion du jury.

L'Italie applique une technique de suivi intéressante qui consiste à reprendre contact après quelque temps avec des projets récompensés afin d'évaluer leur incidence au niveau local au travers d'une enquête ou d'un séminaire de suivi.

Au niveau européen, le retour d'information est assuré chaque année au moyen des formulaires de suivi envoyés aux agences nationales et au cours des réunions du groupe de travail Label afin de mieux syntoniser les futures campagnes. Ce processus aboutit entre autres à l'introduction des priorités européennes (depuis 2003), à l'organisation régulièrement de manifestations à l'échelle de l'Europe (voir chap.9.2) et à l'augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée à la campagne d'information (à partir de 2005).

#### **5. LA DIFFUSION AU NIVEAU NATIONAL D'INFORMATIONS SUR DES PROJETS RECOMPENSES**

Les projets récompensés sont des exemples de bonnes pratiques qui, une fois sélectionnés et récompensés, doivent être diffusés pour susciter l'inspiration et contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement général des langues. Pour cela, la plupart des pays ont publié des brochures décrivant les projets récompensés et les ont envoyées à des établissements d'enseignement. Ils ont aussi placés des informations utiles sur leurs sites web. Près de la moitié des pays (Autriche, Belgique germanophone, Belgique francophone, Bulgarie, république tchèque, Allemagne, Estonie, Irlande, Islande, Lituanie, Slovaquie) ont réussi à assurer une couverture médiatique de l'événement Label ou, mieux encore, de l'intégralité du parcours des projets récompensés au travers d'interviews télévisés ou radiodiffusés. L'information sur les projets récompensés a aussi été relayée par la presse éducative spécialisée (Finlande, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Slovaquie, Royaume-Uni) et, dans certains pays, les auteurs de projets sélectionnés ont été en plus invités à présenter ces projets modèles au cours de conférences nationales sur l'enseignement des langues (Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal et Slovaquie).

#### **6. DIFFUSION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE**

Au niveau de l'Europe, les résultats de l'opération Label ont été diffusés au travers de trois canaux:

1. la présentation des résultats à des groupes européens d'experts et à des comités et dans des publications européennes,
2. la manifestation organisée à Helsinki autour du Label européen des langues (9-10 mai 2003),
3. le projet européen de base de données et le site web européen

## **Groupes d'experts et publications**

Quant au point 1, le groupe de travail Langues, constitué d'experts nationaux travaillant avec les langues dans le contexte du 'Processus d'éducation et de formation 2010', a été régulièrement informé de l'évolution du Label depuis 2002. Les priorités Label annuelles sont choisies en fonction des domaines clés retenus pour l'enseignement et l'apprentissage des langues par le groupe de travail Langues. Inversement, les projets Label sont présentés au groupe comme des bonnes pratiques desquelles s'inspirer pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues au niveau national.

Le comité Socrates et le comité Leonardo sont tous deux tenus informés des activités Label. En outre, Label a été présenté au groupe de travail Grundtvig (éducation des adultes et autres parcours éducatifs) les 22 et 23 novembre 2004, pour renforcer la participation des établissements d'éducation des adultes dans les projets linguistiques. Des exemples de projets Label ont été vérifiés et retenus comme bonnes pratiques dans une brochure publiée en mars 2005 sur "*La politique européenne des langues et le CLIL*<sup>9</sup>" et pour une étude, "*Lingo: motiver les européens à apprendre des langues*", qui sera publiée en août 2005.

## **La manifestation autour du Label européen des langues**

L'organisation d'une manifestation est un bon moyen de concrétiser davantage la dimension européenne du prix Label, tandis que les campagnes autour du Label se déroulent au niveau national uniquement. La manifestation devient une plateforme de discussion à l'échelle européenne qui réunit des parties prenantes dans des projets Label et des experts linguistes de différents pays et qui permet aux lauréats de présenter des projets Label à un plus large public et d'échanger leurs points de vue sur des questions linguistiques fondamentales.

La manifestation autour du Label européen des langues s'est déroulée au Danemark, à Helsingør, les 9 et 10 mai 2003 à l'initiative de l'agence nationale danoise Leonardo, avec le soutien de la Commission et du ministère danois de l'éducation. 120 personnes y ont assisté, représentant des auteurs de projets récompensés et des experts gouvernementaux des langues. La manifestation s'est articulée en 8 ateliers: 1. Apprentissage précoce des langues, 2. Accès à l'apprentissage des langues – besoins spécifiques et besoins linguistiques, 3. EMILE, 4. Acquisition de compétences partielles, 5. Langues moins utilisées et enseignées et diversification de l'offre linguistique, 6. Formation des enseignants – améliorer la qualité de l'enseignement des langues, 7. Apprentissage autonome, 8. Promotion de la linguistique et de l'apprentissage des langues d'Europe au travers des programmes communautaires. Les conclusions des ateliers, qui ont alimenté la réflexion sur la politique langagière aux niveaux européen et national, peuvent être consultées à l'adresse:

<http://cirusonline.cirusintra.dk/eng/visartikel.asp?Id=2558>

## **Le projet de base de données européenne et le site web européen**

La Commission européenne a mis au point et à la disposition du public une base de données rassemblant tous les projets récompensés depuis 1999

---

<sup>9</sup> Disponible à l'adresse:

(<http://europa.eu.int/comm/education/language/label/index.cfm>). Cette base de données est tenue à jour grâce aux efforts des membres du groupe de travail Label et de la Commission. Elle donne accès aux bonnes pratiques nationales en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues qui pourraient être une source d'inspiration pour d'autres. À ce jour, 762 projets sont répertoriés. La base de données peut être consultée par thèmes pédagogiques (comme le CLIL ou l'apprentissage précoce des langues), par langues cibles et/ou par pays et par année.

La Commission européenne gère certaines pages web sur la Label européen sur le site Europa en plusieurs langues officielles à l'adresse (<http://europa.eu.int/comm/education/language/label.html>), en liaison avec le site web sur l'enseignement et l'apprentissage des langues en Europe à l'adresse (<http://europa.eu.int/comm/education/languages/lang/languagelearning.html>). Les pages sur le Label contiennent des informations de base sur les principaux éléments et objectifs du Label et sont conçues comme un point d'entrée dans la base de données Label et sur les sites web nationaux consacrés au Label.

## 7. CONCLUSIONS

Au cours des années 2002-2004, le Label européen a atteint sa "vitesse de croisière" et a pleinement développé le potentiel de ses objectifs initiaux: il a étendu son champ d'action à 30 pays et est devenu un instrument indéfectible de la politique européenne - et nationale - en matière de langues. Comme il a été dit précédemment, les activités et les résultats Label ont été associés aux travaux réalisés dans le contexte du processus "Éducation et formation 2010". En outre, le "*Plan d'action 2004-2006 - Promouvoir l'enseignement des langues et la diversité linguistique*"<sup>10</sup> a reconnu le rôle capital que peut jouer le Label européen en s'adressant à un public plus large et en motivant les citoyens à apprendre des langues, et il a recommandé de renforcer son action:

*"III.3.2 Le label linguistique européen, qui a donné entière satisfaction jusqu'à présent, fera l'objet d'un recentrage*

*a) par l'introduction dans chaque pays ou région d'un prix annuel décerné à la personne ayant le plus progressé dans l'apprentissage d'une langue étrangère, ainsi qu'au meilleur professeur de langues;*

*b) par la fixation de priorités européennes annuelles ciblées pour se concentrer sur les bonnes pratiques; et*

*c) par l'organisation de campagnes de publicité annuelles de plus grande envergure aux niveaux national et régional, axées notamment sur des initiatives telles que la journée européenne des langues 2005 et 2006".*<sup>11</sup>

Si l'activité "b" (priorités annuelles européennes) a déjà été réalisée (voir chap. 5), les activités "a" et "c" doivent encore être développées et réalisées comme phase pilote en 2005-2006. L'organisation d'un concours de l'enseignant/de l'apprenant de langues de l'année et le lancement de campagnes d'information sur l'enseignement des langues et la diversité linguistique pourraient constituer les premiers jalons d'une nouvelle étape

---

<sup>10</sup> Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social, au Comité des régions. COM(2003) 449 final. Consultable à l'adresse: [http://europa.eu.int/comm/education/doc/official/keydoc/actlang/act\\_lang\\_en.pdf](http://europa.eu.int/comm/education/doc/official/keydoc/actlang/act_lang_en.pdf)

<sup>11</sup> Idem, p.20

logique et palpitante des activités Label, en rapprochant celles-ci des citoyens puisqu'elles ne viseraient plus uniquement des projets locaux, mais aussi des individus qui seraient récompensés.

Dans la nouvelle génération de programmes de coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation<sup>12</sup>, actuellement en discussion, des activités de sensibilisation comme le Label européen vont faire partie intégrante de la stratégie globale pour la promotion de l'enseignement des langues et la diversité linguistique.

En conclusion, les résultats positifs réalisés au cours de ces années sont le fruit d'une très bonne coopération entre la Commission et les autorités nationales représentées au sein du groupe de travail Label. Les nouveaux pays participants devraient être particulièrement loués pour la manière rapide et efficace avec laquelle ils se sont lancés dans leurs campagnes Label: ils ont sensiblement contribué à l'enrichissement culturel de cette initiative.

Personne de contact: Patrizia BARALLI (Tél: +32-2 299 4633, Fax: +32-2 299 6321  
Courriel: [patrizia.baralli@cec.eu.int](mailto:patrizia.baralli@cec.eu.int))

---

<sup>12</sup> Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme d'action intégré dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (2007-2013). COM(2004) 474 final. Disponible à l'adresse: [http://europa.eu.int/comm/education/programmes/newprog/index\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/newprog/index_en.html)